



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CASP.18/2016

FABRICATTION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX DIRECTIONNELS DES POINTS DE VENTE BH

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour la réalisation des travaux de fabrication et mise en place de panneaux directionnels des Points de Vente BH.

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5ème étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cinquante dinars (50d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste, ou remises directement contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A.S.P 18/2016
FABRICATTION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX DIRECTIONNELS
DES POINTS DE VENTE BH»**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.3 de l'article 8 du cahier des conditions d'appel d'offres sachant que la caution bancaire provisoire a été fixée à mille dinars (1000d).
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.1 de l'article 8 du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.2 de l'article 8 du cahier des conditions d'appel d'offres..

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 03/01/2017 jusqu'à 16 heures**; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.